

URBAN CAMPER

Tarifs & Fiches techniques

Edition Septembre 2024 - Les prix peuvent varier en fonction de la date de livraison



CH 09/2024

AVIS SUR LA DISPONIBILITÉ DES COMPOSANTS INDIVIDUELS

Nous nous réservons le droit d'adapter l'équipement et les options du véhicule en cas de pénurie de matériel en concertation avec votre partenaire commercial.



BÜRSTNER

#bienchezsoi



NOTRE CONCEPTION DE LA QUALITÉ ...

Choisir le bon van nécessite des informations complètes. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller car un van Bürstner ne se distingue pas uniquement par sa bonne qualité mais également par une technologie sophistiquée et un design attrayant. Choisir Bürstner présente de nombreux avantages :

LA QUALITÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Bürstner prend ce thème très au sérieux et équipe tous ses vans, dans la mesure du possible également dans l'espace à vivre, de ceinture de sécurité 3 points. Un ABS (système anti-blocage) de série est également inclus. Dans tous les modèles, nous vous proposons aussi l'airbag conducteur dès la version de base.

DES PLANS BIEN PENSÉS

Bürstner conçoit ses plans en fonction des besoins des utilisateurs. Ceux qui préfèrent voyager en famille ou entre amis apprécient les innombrables possibilités de rangement.

UN RAPPORT QUALITÉ/PRIX EXCEPTIONNEL

Ce que Bürstner propose dès la version de base, complétée par des packs d'équipements extrêmement attractifs en matière de prix, n'existe nulle part ailleurs. De nombreux clients utilisent cette possibilité d'équiper leur véhicule avec ces packs (en fonction du modèle) et bénéficient ainsi d'une offre complète particulièrement avantageuse.

GARANTIES*

Bürstner prône le #bienchezsoi - et ceci également après l'acquisition d'un de nos véhicules. C'est pourquoi outre la garantie légale, nous vous proposons une garantie fabricant de 2 ans ainsi qu'une garantie étanchéité de 6 ans. Consultez à ce sujet les conditions de garantie qui comportent des échéances d'entretiens obligatoires et payants. Votre concessionnaire Bürstner se tient à votre disposition pour tout renseignement ainsi que pour la prise en charge des entretiens de votre véhicule. *conformément aux conditions de garantie

URBAN CAMPER

Sommaire

Informations importantes pour choisir votre urban camper 4


Copa..... 6

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR CHOISIR VOTRE CAMPING-CAR

Le choix de la bonne implantation ainsi qu'un design attrayant sont des facteurs particulièrement importants lors de l'achat d'un camping-car, camper van ou urban vehicle (ci-après : camping-car). Par ailleurs, le poids joue également un rôle essentiel. Famille, amis, équipement en option, accessoires et bagages – tout cela doit pouvoir loger. Parallèlement, il existe des limites techniques et juridiques pour la configuration et le chargement. Chaque camping-car est conçu pour un certain poids, qui ne doit pas être dépassé à l'utilisation. Pour l'acheteur d'un camping-car, la question qui se pose est donc celle de savoir comment il doit configurer son véhicule pour loger les passagers, les bagages et les accessoires selon ses besoins sans que le véhicule dépasse ce poids maximal ? Pour vous faciliter cette décision, nous vous fournissons ci-après quelques informations qui vous seront particulièrement utiles pour choisir votre véhicule parmi les modèles de notre portefeuille :

1. La masse en charge maximale techniquement admissible ...

... est une valeur déterminée par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Bürstner définit une limite supérieure pour le véhicule par rapport à l'implantation, cette limite pouvant varier d'une implantation à l'autre (par ex. 3 500 kg, 4 400 kg). Vous trouverez l'indication correspondante pour chaque implantation dans les caractéristiques techniques.



Modèles	T 569	T 590 G
Longueur hors tout (env. cm)	599	599
Largeur hors-tout (env. cm)	220	220
Hauteur hors-tout (env. cm)	282	282
Hauteur intérieure (env. cm)	198	198
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)*	3500	3500
Masse du véhicule en état de marche (kg)*	2626 (2495 - 2757)*	2651 (2518 - 2784)*
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option*	526	506
Masse tractable maximale techniquement admissible (kg)	2000	2000

2. La masse en ordre de marche ...

... se compose – pour simplifier – du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche de votre véhicule diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La tolérance admissible s'élève à $\pm 5\%$. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Pour une pleine transparence sur les écarts de poids possibles, Bürstner pèse chaque véhicule à la fin de la chaîne et communique à votre partenaire le résultat de la pesée de votre véhicule pour qu'il vous le transmette.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse en ordre de marche au point « Mentions légales ».

3. Les Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus) ...

... sont déterminés par le fabricant dans ladite procédure de réception par type. De cela résulte ladite masse des passagers. Pour cela, un poids forfaitaire de 75 kg par passager (sans conducteur) est calculé.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse des passagers au point « Mentions légales ».

Modèles	T 569	T 590 G
Longueur hors tout (env. cm)	599	599
Largeur hors-tout (env. cm)	220	220
Hauteur hors-tout (env. cm)	282	282
Hauteur intérieure (env. cm)	198	198
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)*	3500	3500
Masse du véhicule en état de marche (kg)*	2626 (2495 - 2757)*	2651 (2518 - 2784)*
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option*	526	506
Masse tractable maximale techniquement admissible (kg)	2000	2000
Empattement (env. mm)	3450	3450
Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)*	4	4

4. Les Poids défini par le constructeur pour les équipements en option ...

... sont une valeur définie par Bürstner par implantation pour la masse maximale d'équipement pouvant être commandé en option. Cette limitation a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires montés ultérieurement pour les véhicules livrés par Bürstner soit également disponible pour la charge supplémentaire. Si la pesée à la fin de la chaîne devait exceptionnellement révéler que la possibilité de chargement additionnel réelle dépasse en baisse la capacité de charge minimale par suite d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderions alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

Vous trouverez des explications détaillées sur les répercussions des tolérances sur la capacité de charge minimale et la masse de la charge utile au point « Mentions légales ».

Description	Prix €	T 569	T 590 G	Poids supplémentaire (kg)
Equipement extérieur				
Lanterneau en cuisine avec fonction aspiration/ventilation	188,-	o	o	4
Porte de soute supplémentaire côté gauche	599,-	-	o	8
Porte-vélos ascensionnel 3 rails - charge max. 50 Kg	845,-	o	o	21
Store extérieur - 3,00 m - anthracite avec éclairage à Leds	1 098,-	o	o	24
Sun-Roof	798,-	o	o	12

Pack Hiver	+18 kg*
Combiné Chauffage/Chauffe-eau Combi 6 E	
Chauffage électrique intégré au sol avec transformateur	
Réservoir des eaux usées et vanne de vidange isolés et chauffés	
Sièges conducteur et passager chauffants	

5. Le poids en surplus de l'équipement en option et des paquets ...

... augmente la masse réelle du véhicule (= masse en ordre de marche plus l'équipement en option choisi) et diminue la capacité de charge. La valeur mentionnée indique le poids en surplus par rapport à l'équipement standard de l'implantation respective. Le poids total des paquets choisis et de l'équipement en option ne doit pas dépasser les Poids défini par le constructeur pour les équipements en option.

Copa



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	C 500	C 530
Ford Tourneo Custom 136 ch - boîte manuelle à 6 rapports	56 270,-	66 460,-
Longueur hors-tout (env. cm)	505	545
Largeur hors-tout (env. cm)	215	215
Hauteur hors-tout (env. cm)	206	206
Hauteur intérieure (env. cm)	238	238
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)*	3125 ¹⁾	3175 ¹⁾
Masse du véhicule en état de marche (kg) (+/-5%)*	2380 (2261 jusqu'à 2499)* ²⁾	2595 (2465 jusqu'à 2725)* ²⁾
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option (kg) (charge utile)*	590 ³⁾	251 ³⁾
Masse tractable maximale techniquement admissible (kg)	2500 ⁴⁾	2500 ⁴⁾
Poids roulant total autorisé (env. kg)	5625 ⁵⁾	5675 ⁵⁾
Empattement (env. mm)	3100	3500
Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)*	2 - 6 ○ ⁶⁾	4 - 5 ○ ⁶⁾
Nombre de couchages de série / max.	2 - 4 ○ ⁷⁾	4
Dimensions lit d'appoint dînette (env. cm)	190x100-108 ○	190x100
Dimensions couchage du lit toit relevable (env. cm)	197x117	235x118
Réfrigérateur (litres), compartiment congélation (litres)	36	47 (4,4)
Réservoir eau propre (litres)	35	44
Réservoir eau propre durant la conduite (litres)	8	8
Réservoir eaux usées	21	38
Coffre à gaz pour	1x 2,75kg	1x 2,75kg

*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Copa



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	C 500	C 530
Châssis Ford		
Alerte de circulation à contresens	●	●
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation	●	●
ABS & ESP	●	●
Aide au démarrage en côte	●	●
Aide au stationnement avant et arrière	●	●
Assistant de freinage de sécurité	●	●
Assistant de maintien de voie	●	●
Assistant pré-collision 2.0	●	●
Baie latérale fixe (troisième rangée)	●	●
Batterie Xtra Heavy Duty	●	●
Capteurs de pression	●	●
Carrosserie extérieure blanc glacier	●	●
Démarrage sans clé	●	●
Essuie-glaces à détection de pluie	●	●
Fenêtre battante (deuxième rangée)	●	●
Feux de jour avec phares LED	●	●
Feux de route automatiques	●	●
Fix and Go Kit (à la place de la roue de secours)	●	●
Jante alu 17" gris carbone	●	●
Pare-brise avant et arrière chauffés	●	●
Pare-chocs arrière couleur carrosserie	●	●
Pare-chocs avant couleur carrosserie	●	●
Pneus été	●	●

*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Copa



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	C 500	C 530
Protection latérale couleur carrosserie	●	●
Régulateur de vitesse	●	●
Réservoir de carburant 55 L	●	●
Rétroviseur extérieur couleur carrosserie	●	●
Rétroviseurs électriques, dégivrants, clignotants intégrés	●	●
Seconde clé rétractable avec commande à distance	●	●
Système d'appel d'urgence	●	●
Système d'adaptation intelligente de la vitesse	●	●
Traction Plus	●	●
Vitres teintées	●	●
Cabine Ford		
Airbag conducteur	●	●
Airbag passager avec possibilité de désactivation	●	●
Boîte à gants verrouillable	●	●
Climatisation automatique en cabine avec filtre à pollens	●	●
Lève-vitres électriques et verrouillage centralisé	●	●
Sièges avant chauffants	●	●
Sièges cabine pivotants	●	●
Sièges conducteur + passager réglables 4 directions	●	●
Volant gainé cuir multifonctions réglable en hauteur et profondeur	●	●
Équipement extérieur		
Porte coulissante cabine côté passager	●	—
Porte coulissante cabine côtés conducteur et passager	—	●
Toit relevable blanc avec couchage	●	●



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Copa



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	C 500	C 530
Habitation		
Banquette 2 places avec fonction couchage et Isofix	—	●
Mobilier Casa Pino	●	●
Table escamotable (utilisable aussi à l'extérieur)	●	●
Tablette de rangement au-dessus des toilettes	—	●
Cuisine		
Cuisine avec cuisinière deux feux et évier	●	●
Etagère à épices	●	—
Rail multifonction sur crédence	—	●
Réfrigérateur à compression 36 litres	●	—
Réfrigérateur à compression 47 litres (dont 4,4 litres compartiment congélation)	—	●
Sanitaires		
Lavabo escamotable	—	●
Mitigeur avec douchette extractible	—	●
Raccordement douche extérieure	●	—
WC à Cassette	—	●
Installation électrique		
Alternateur avec fonction booster	●	●
Batterie cellule 95 Ah	●	●
Lampe à col de cygne dans le toit relevable	●	●
Prise 12 V cabine	●	●
Prise USB	●	●
Éclairage LED	●	●
Éclairage indirect	●	●



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Copa



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	C 500	C 530
Chauffage - climatisation / Installation gaz		
Coffre à gaz pour 1 x 2,75 kg ⁸⁾	●	●
Audio - Media		
Caméra de recul	●	●
SYNC IV	●	●
Écran multifonctions 13" avec 5 haut-parleurs	●	●
Packs		
Ligne d'équipement Titanium	●	●

*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Lignes d'équipements Copa

	Titanium	Sport	Active
Ford Tourneo Custom 136 ch - boîte manuelle à 6 rapports	●	●	—
Jante alu 17" gris carbone	●	●	—
Régulateur de vitesse	●	●	—
Assistant de maintien de voie	●	●	—
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation	●	●	—
Assistant pré-collision 2.0	●	●	—
Pare-chocs avant couleur carrosserie	●	●	—
Pare-chocs arrière couleur carrosserie	●	●	—
Habillage des sièges cabine Black Onyx	●	●	—
Rétroviseur extérieur couleur carrosserie	●	●	—
Écran multifonctions 13" avec 5 haut-parleurs	●	●	—
Protection latérale couleur carrosserie	●	●	—
Jantes alu 19" Luster Nickel	○	—	—
Climatisation Automatique Bi-zone	○	○	●
Assistance à la fermeture pour porte coulissante	○	○	●
Pack d'assistance à la conduite	○	○	●
Lampe de pique-nique dans le hayon	○	○	●
Pneus toutes saisons	—	●	—
Jantes alu 19" noir mat	—	●	—
Becquet avant couleur carrosserie	—	●	—
Aileron arrière	—	●	—
Tapis de sol cabine "Individual Limited Edition"	—	●	—
Sticker "Copa Sport"	—	●	—
Graphisme Sport	—	●	—
Protection du seuil de chargement anodisé	—	●	—
Abaissement (d'env. 25 mm)	—	○	—
Ford Tourneo Custom 150 ch - boîte manuelle à 6 rapports (Active)	—	—	●
Jantes alu 17" Absolute Black	—	—	●
Régulateur de vitesse adaptatif	—	—	●
Assistant de maintien de voie avec assistant de changement de voie	—	—	●
Pare-chocs avant et arrière en matériau synthétique noir	—	—	●
Système de navigation écran multifonctions 13" avec 5 haut-parleurs	—	—	●
Habillage des sièges cabine finition Active	—	—	●
Rétroviseur extérieur couleur noir	—	—	●
Bandes de protection latérales en plastique noir	—	—	●
Jantes alu 19" Absolute Black	—	—	○
Poids supplémentaire de la finition	△	△	△
Tarif	de série	6 950,-	4 940,-

Packs Copa

Packs

Pack d'aide à la conduite	△
Assistance pré-collision 2.2	
Servo-frein électronique pour ABS/ESP	
Système de navigation	
Avertisseur d'angle mort	
Assistance au freinage d'urgence en marche arrière	
Tarif	1 900,-

Pack Confort Copa	△
Chargeur à induction	
Tapis de sol	
Volant chauffant	
Tarif	330,-

Version Bus (C 500)	△
Volets occultants cellule	
3ème et 4ème place carte grise avec fixation Isofix	
4 oeilletons d'arrimage pour le système de rails coulissants	
Tarif	3 550,-

Pack Electrique	+2 kg*
Prise USB supplémentaire	
Prise 230 V	
Home Light x 1	
Tarif	190,-

Pack Bien-être (C 530)	+19 kg*
Bac à douche amovible avec rideau de douche et sac de rangement sur le hayon	
Chauffe-eau	
Support pour douche extérieure	
Tarif	1 270,-

Pack Holiday (C500)	+83 kg*
Volets occultants cellule	
Banquette 2 places avec fonction couchage et Isofix	
4 oeilletons d'arrimage pour le système de rails coulissants	
Coussin complémentaire pour couchage bas	
Tarif	6 120,-

Pack Attractive Copa	+10 kg*
Graphisme "Attractive"	
Barre de protection spoiler chromée	
Protection de seuil de chargement pour pare-chocs arrière	
Tarif	870,-

Offre uniquement valable pour tout achat d'un modèle listé ci-dessus.

* Vous retrouverez plus d'informations sur les poids dans les "Informations Utiles"

△ n.c. au moment de la publication



* INFO

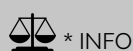
L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option

indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Accessoires Copa

● Équipement de série ○ Équipement en option □ Équipement en option disponible dans un pack — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Description	Tarif CHF	C 500	C 530	Poids supplémentaire* (kg)
Motorisations Ford				
Ford Tourneo Custom 136 ch - boîte automatique à 8 rapports (Titanium)	2 400,-	○	○	0
Ford Tourneo Custom 170 ch - boîte automatique à 8 rapports (Active)	3 720,-	○	○	0
Ford Tourneo Custom 170 ch - boîte automatique à 8 rapports (Titanium)	4 810,-	○	○	0
Ford Tourneo Custom 4x4 170 ch - boîte automatique à 8 rapports (Active)	7 330,-	○	○	0
Ford Tourneo Custom 4x4 170 ch - boîte automatique à 8 rapports (Titanium)	8 410,-	○	○	0
Châssis Ford				
Attelage	600,-	○	○	35
Jantes alu 19" Absolute Black ¹⁰⁾	760,-	○	○	27
Jantes alu 19" Luster Nickel ⁹⁾	760,-	○	○	27
Kit de premiers secours avec triangle de signalisation et gilet de sécurité	30,-	○	○	0
Peinture métallisée Chrome Bleu Azur avec toit relevable anthracite	1 000,-	○	○	0
Peinture métallisée Gris Lunaire avec toit relevable anthracite	1 000,-	○	○	0
Peinture métallisée Gris Magnetic avec toit relevable anthracite	1 000,-	○	○	0
Peinture métallisée Gris Matter avec toit relevable anthracite	1 000,-	○	○	0
Peinture métallisée Rouge Artisan avec toit relevable anthracite	1 000,-	○	○	0
Réservoir de carburant grande contenance 70 L	30,-	○	○	12
Système d'alarme antivol	370,-	○	○	2
Écrous antivol	60,-	○	○	0
Cabine Ford				
Climatisation Automatique Bi-zone ⁹⁾	310,-	○	○	15
Rétroviseur intérieur numérique avec caméra de bord intégrée	1 400,-	○	○	0
Équipement extérieur				
Assistance à la fermeture pour porte coulissante ⁹⁾	n.c.	○	○	0
Pièces et accessoires d'origine: Auvent pour hayon ¹³⁾	605,-	○	○	4
Rail pour fixation de auvent - côtés passager et conducteur ¹⁴⁾	330,-	○	○	1
Store extérieur - 2,60 m - Anthracite ^{11) 12)}	1 340,-	○	—	30
Store extérieur - 3,00 m - Anthracite ^{11) 12)}	1 340,-	—	○	△



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des

informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Description	Tarif CHF	C 500	C 530	Poids supplémentaire* (kg)
Habitation				
1 siège supplémentaire avec ceinture de sécurité 3 points	1 680,-	o	o	23
2 sièges supplémentaires avec ceinture de sécurité 3 points	3 350,-	o	—	45
4 oeillets d'arrimage pour le système de rails coulissants	100,-	□	●	0
Pièces et accessoires d'origine: Surmatelas ¹³⁾	357,-	o	o	4
Pièces et accessoires d'origine: Systeme de rangement coffre ¹³⁾	178,-	o	—	5
Volets occultants cellule	390,-	□	●	△
Sanitaires				
Flexible de douche et support de ventouse	100,-	o	—	1
Réservoir des eaux usées chauffé	210,-	—	o	13
Installation électrique				
Batterie lithium	1 300,-	o	o	-15
Lampe de pique-nique dans le hayon ⁹⁾	80,-	o	o	0
Chauffage - climatisation / Installation gaz				
Chauffage stationnaire Diesel 2kW	1 970,-	o	o	9
Thermo Connect App Control	680,-	o	o	0
Packs				
Ligne d'équipement Active	4 940,-	o	o	△
Ligne d'équipement Sport ^{15) 16) 17)}	6 950,-	o	o	△
Pack Attractive Copa ¹⁸⁾	870,-	o	o	10
Pack Bien-être (C 530)	1 270,-	—	o	19
Pack Confort Copa ¹⁸⁾	330,-	o	o	△
Pack Electrique	190,-	o	o	2
Pack Holiday (C500)	6 120,-	o	—	83
Pack d'aide à la conduite ⁹⁾	1 900,-	o	o	△
Version Bus (C 500)	3 550,-	o	—	△

* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des

informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

AVIS JURIDIQUES SUR LES INFORMATIONS RELATIVES AUX POIDS

Les indications et les contrôles de poids pour les camping-cars sont réglés dans tous les pays de l'UE de manière standardisée dans le règlement d'exécution de l'UE n° 2021/535 (jusqu'à juin 2022 : règlement d'exécution de l'UE n° 1230/2012). Nous avons regroupé pour vous et vous expliquons les principaux termes et les spécifications légales qui découlent de ce règlement. Nos revendeurs et le configurateur Bürstner sur notre site Internet constituent une aide complémentaire pour la configuration de votre véhicule.

1. Masse maximale techniquement admissible

La masse maximale techniquement admissible (ou encore : masse maximale techniquement admissible à l'état chargé) du véhicule (par ex. 3 500 kg) est une spécification de masse définie par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible du modèle que vous avez choisi dans les caractéristiques techniques. Si, au cours de son fonctionnement pratique, le véhicule dépasse la masse maximale techniquement admissible, ceci représente une infraction au règlement passible d'une amende.

2. Masse en ordre de marche

En termes simples, il s'agit de la masse en état de marche du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur fixé par la loi. Elle comprend principalement les éléments suivants :

- le poids à vide du véhicule, avec sa carrosserie, y compris le plein des consommables comme les graisses, les huiles et les liquides réfrigérants ;
- l'équipement standard, c'est-à-dire tous les objets d'équipements qui sont normalement contenus dans l'étendue de la livraison montés en usine ;
- le réservoir d'eau fraîche intégralement rempli en état de marche (remplissage conforme aux indications du fabricant ; 20 litres) et une bouteille de gaz en alu remplie de gaz à 100 % et pesant 16 kg ;
- le réservoir à carburant rempli à 90 %, avec le carburant ;
- le conducteur, dont le poids – indépendamment du poids réel – est fixé à un forfait de 75 kg selon le droit en vigueur dans les pays de l'UE.

Vous trouverez des informations sur la masse en ordre de marche pour chaque modèle dans nos documents de vente. Il est important de savoir que, en ce qui concerne la valeur indiquée dans les documents de vente pour la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard déterminée dans le cadre d'une procédure de réception par type et contrôlée par les autorités. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche du véhicule qui vous a été livré diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La tolérance admissible s'élève à $\pm 5\%$. Ainsi, le législateur UE tient compte du fait que certaines fluctuations se produisent pour la masse en ordre de marche, en raison des

fluctuations de poids pour les pièces en sous-traitance ainsi qu'en raison du processus et des intempéries.

Ces divergences de poids peuvent être constatées à l'appui d'un exemple de calcul :

- Masse en ordre de marche selon les documents de vente : 2 850 kg
- Tolérance légalement admissible de $\pm 5\%$: 142,50 kg
- Marge légalement admissible de la masse en ordre de marche : 2 707,50 kg à 2 992,50 kg

La marge concrète des divergences de poids admissibles de chaque modèle se trouve dans les caractéristiques techniques. Bürstner déploie de gros efforts pour réduire à un minimum incompressible les fluctuations de poids du point de vue de la production. Les écarts aux extrémités supérieure et inférieure de la marge sont donc très rares ; cependant, d'un point de vue technique, ils ne peuvent pas être totalement exclus malgré toutes les optimisations. Le poids réel du véhicule ainsi que le respect de la tolérance admissible sont donc contrôlés par Bürstner par pesée de chaque véhicule à la fin de la chaîne.

3. Masse des passagers

La masse des passagers s'élève pour chaque siège prévu par le fabricant à un forfait de 75 kg, indépendamment du poids réel des passagers. La masse du conducteur est déjà comprise dans la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et n'est donc pas à nouveau calculée. Dans le cas d'un camping-car avec quatre sièges autorisés, la masse des passagers s'élève ainsi à $3 * 75 \text{ kg} = 225 \text{ kg}$.

4. Équipement en option et masse réelle

L'équipement en option (aussi : équipement additionnel) comprend, selon la définition juridique, toutes les pièces d'équipement optionnelles non contenues dans l'équipement standard, lesquelles sont montées sur le véhicule sous la responsabilité du fabricant – c'est-à-dire départ usine – et qui peuvent être commandées par le client (par ex. store-banne, support pour vélo ou moto, installation satellite, installation solaire, four, etc.). Vous trouverez des informations sur les poids individuels ou par paquet de l'équipement en option pouvant être commandé dans nos documents de vente. À ce titre, les autres accessoires installés en usine après la livraison du véhicule par le revendeur ou par vous personnellement ne font pas partie de l'équipement en option.

La masse du véhicule en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et la masse de l'équipement en option monté en usine sur un véhicule concret sont désignées ensemble comme masse réelle. Vous trouverez l'indication correspondante pour votre véhicule après le transfert sous le chiffre 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Veuillez noter que cette indication est également une valeur standardisée. Étant donné que pour la masse en ordre de marche – en tant qu'élément de la masse réelle – une tolérance légalement autorisée de $\pm 5\%$ est valable (voir n° 2), la masse réelle peut aussi varier par rapport à la valeur nominale indiquée.

5. Capacité de charge et capacité de charge minimale

Le montage d'un équipement en option est également soumis à des limites techniques et juridiques : il n'est possible de commander et de monter en usine que l'équipement en option qui offre encore suffisamment de poids libre pour les bagages et les autres accessoires (capacité de charge), sans que la masse en charge maximale techniquement admissible soit dépassée. La capacité de charge résulte de la déduction de la masse en ordre de marche (valeur nominale selon les documents de vente, voir ci-dessus n° 2), **la masse de l'équipement en option** (voir ci-dessus n° 4) **n** et de la masse des passagers (voir ci-dessus n° 3) de la masse en charge maximale techniquement admissible (voir ci-dessus n° 1). La réglementation européenne prévoit pour les camping-cars une capacité de charge minimale fixe, qui doit au moins être disponible pour les bagages ou les autres accessoires non montés en usine. Cette capacité de charge minimale se calcule de la manière suivante :

Capacité de charge minimale en kg $\geq 10 * (n + L)$

Ce qui suit étant applicable : « n » = nombre maximal de passagers plus le conducteur et « L » = longueur totale du véhicule en mètres.

Dans le cas d'un camping-car d'une longueur de 6 m avec 4 sièges autorisés, la capacité de charge minimale s'élève donc par ex. à $10 \text{ kg} * (4 + 6) = 100 \text{ kg}$.

Afin que la capacité de charge minimale reste préservée, il existe pour chaque modèle de véhicule une combinaison maximale d'équipements pouvant être commandés en option. Dans l'exemple ci-dessus, avec une capacité de charge minimale de 100 kg, la masse en charge de l'équipement en option pour un véhicule avec quatre sièges autorisés et une masse en ordre de marche de 2 850 kg par ex. devrait s'élever au maximum à 325 kg :

3 500 kg masse en charge maximale techniquement admissible
– 2 850 kg masse en ordre de marche
– 3*75 kg masse des passagers
– 100 kg capacité de charge minimale
= 325 kg masse maximale autorisée de l'équipement en option

Il est important de savoir que ce calcul part de la valeur standard fixée dans la procédure de réception par type pour la masse en ordre de marche, sans prendre en considération les écarts de poids admissibles pour la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2). Si la valeur maximale admissible pour l'équipement en option de (dans l'exemple) 325 kg est presque ou complètement épuisée, il se peut donc que, lors d'un écart de poids vers le haut, la capacité de charge minimale de 100 kg soit certes garantie du point de vue calcul en appliquant la valeur standard de la masse en ordre de marche, mais que, en réalité, il n'existe aucune possibilité de chargement additionnel correspondante. Voici également un exemple de calcul pour un véhicule équipé de quatre sièges, dont la masse en ordre de marche réellement pesée est supérieure de 2 % à la valeur nominale :

3 500 kg masse en charge maximale techniquement admissible
– 2 907 kg masse en ordre de marche réellement pesée
(+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)
– 3*75 kg masse des passagers
– 325 kg équipement en option (valeur maximale autorisée)
= 43 kg possibilité de chargement additionnel réelle (< masse nominale de la capacité de charge de 100 kg)

Pour éviter ce genre de situation, Bürstner réduit encore, selon les modèles, le poids maximal autorisé de l'équipement total pouvant être commandé en option. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner, soit aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire.

Étant donné que le poids d'un véhicule concret peut uniquement être déterminé lors de la pesée à la fin de la bande, il peut arriver, dans des cas très rares, que malgré cette limitation de l'équipement en option, la capacité de charge minimale à la fin de la bande ne soit pas garantie. Afin de garantir la capacité de charge minimale y compris dans ces cas, Bürstner procédera alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons par ex. surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

6. Répercussions des tolérances de la masse en ordre de marche sur la capacité de charge minimale

Indépendamment de la capacité de charge minimale, vous devez aussi prendre en considération le fait que des fluctuations inévitables dues à la production de la masse en ordre de marche – vers le haut comme vers le bas – ont des répercussions en miroir sur la possibilité de chargement additionnel restante : si vous commandez notre exemple de véhicule (voir ci-dessus n° 3.) par ex. avec un équipement en option d'un poids total de 150 kg, il en résulte une capacité de charge calculée de 275 kg sur la base de la valeur standard pour la masse en ordre de marche. La possibilité de chargement additionnel réellement disponible peut diverger de cette valeur en raison des tolérances et être plus ou moins élevée. Si la masse en ordre de marche de votre véhicule est environ de 2 % supérieure (admissible) à celle indiquée dans les documents de vente, la possibilité de chargement additionnel passe de 275 kg à 218 kg :

3 500 kg masse maximale techniquement admissible
– 2 907 kg masse en ordre de marche réellement pesée
(+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)
– 3*75 kg masse des passagers
– 150 kg équipement en option commandé pour le véhicule concret
= 218 kg possibilité de chargement additionnel réelle

Pour être sûr que la capacité de charge calculée soit réellement donnée, calculez à titre préventif les tolérances autorisées et possibles pour la masse en ordre de marche lors de la configuration de votre véhicule.

Nous recommandons par ailleurs de peser le camping-car chargé avant de prendre la route sur une bascule non automatique et de déterminer, en respectant le poids individuel des passagers, si la masse maximale techniquement admissible et la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu sont respectées.

NOTES

¹ Avec la boîte automatique, la masse en charge techniquement admissible passe à 3175 kg et à 3170 kg pour la version 4x4 (C500) Avec la boîte automatique, la masse en charge techniquement admissible passe à 3225 kg et à 3300 kg pour la version 4x4 (C530)

² Avec la boîte automatique, la masse du véhicule en état de marche passe à 2418 kg et à 2517 kg pour la version 4x4 (C 500) Avec la boîte automatique, la masse du véhicule en état de marche passe à 2633 kg et à 2732 kg pour la version 4x4 (C 530)

³ Avec la boîte automatique, le poids défini par le constructeur pour les équipements en option passe à 602 kg et à 498 kg pour la version 4x4 (C 500) Avec la boîte automatique, le poids défini par le constructeur pour les équipements en option passe à 263 kg et à 239 kg pour la version 4x4 (C 530)

⁴ Avec la version 4x4 et boîte automatique, la masse tractable maximale techniquement admissible est réduite à 2400 kg (C500 & C530)

⁵ Avec la boîte automatique, le poids roulant total autorisé passe à 5675 kg et à 5570 kg pour la version 4x4 (C 500) Avec la boîte automatique, le poids roulant total autorisé passe à 5725 kg et à 5700 kg pour la version 4x4 (C 530)

⁶ 5ème et 6ème places assises en option

⁷ 3ème et 4ème couchage en option avec la Version Holiday

⁸ Lyre de gaz disponible via les accessoires origines Bürstner

⁹ Possible uniquement en combinaison avec la version Titanium.

¹⁰ Possible uniquement en combinaison avec la version Active.

¹¹ Non compatible avec l'option rail pour fixation de auvent

¹² L'installation d'un store extérieur induit une augmentation de la hauteur du véhicule (env. 209 cm)

¹³ Les pièces et accessoires d'origine Bürstner ne sont pas montées d'usine. Le montage (si nécessaire) et la livraison sont effectués par votre concessionnaire. Les prix s'entendent hors montage. Plus d'informations sur le site: shop.buerstner.com

¹⁴ Non compatible avec l'option store extérieur

¹⁵ Non compatible avec le pack Confort

¹⁶ Incompatible avec le Pack Attractive

¹⁷ Non compatible avec la ligne d'équipements Titanium et/ou Active

¹⁸ Non compatible avec la ligne d'équipements Sport

*** Vous retrouverez plus d'informations sur les poids dans les "Informations Utiles"**

INFORMATIONS UTILES

Toute modification apportée à l'équipement monté usine de votre véhicule peut vous mettre en non-conformité avec la loi.

- Merci de respecter la réglementation en vigueur pour assurer une conduite responsable et sûre de votre véhicule
 - Assurez-vous de posséder le permis de conduire nécessaire pour conduire votre van.
 - Merci de respecter obligatoirement la masse maximale en charge techniquement admissible de votre véhicule.
 - Veuillez noter que si vous modifiez (montez / diminuez) le poids total techniquement admissible, la charge de la remorque peut également changer.
 - Respectez la charge de chaque essieu et assurez-vous de la bonne répartition de la charge par rapport à l'essieu et sa capacité de charge.
 - Le montage d'équipement sur le toit (ex: antenne satellite...) peut entraîner une augmentation de la hauteur hors-tout du véhicule.
 - Selon le modèle choisi, des restrictions quant aux possibilités de montage d'accessoires sur le toit peuvent être appliquées.
 - Les caractéristiques techniques contenues dans ce document sont celles disponibles au moment de l'impression.
- Malgré un contrôle approfondi, nous ne sommes pas responsables d'éventuelles erreurs d'impression. Le constructeur se réserve le droit d'émettre des modifications techniques, de construction ou d'équipement.
- Nous nous réservons le droit de modifier des pièces, des coloris ou de moduler les livraisons d'accessoires à tout moment, et sans l'annoncer publiquement, sans porter atteinte aux caractéristiques

essentielles des modèles décrits et représentés par des illustrations, si nous jugeons ces modifications indispensables au perfectionnement de nos produits, à l'amélioration de leur conception pour des raisons

d'ordre technique ou commercial.

- Avant toute transaction, merci de vous informer auprès de votre concessionnaire Bürstner des éventuelles modifications ayant pu être opérées sur le produit entre la date de signature du contrat de vente et celle de l'impression du présent document.
- Tous les prix d'équipement indiqués sont ceux pratiqués dans le cadre d'un montage des accessoires en usine au moment du passage en chaîne du véhicule.
- Montage ultérieur de tête d'attelage, porte moto ou suspension uniquement possible avec accord écrit du constructeur.
- En cas de montage d'équipement(s) supplémentaire(s), le poids à vide du van augmente et par conséquent entraîne une diminution de la charge utile.
- Pour toute option montée hors chaîne de montage, les frais réels seront facturés (pièces et main d'oeuvre).
- Les caractéristiques et dimensions mentionnées dans ce document sont indicatives.
- Merci de noter qu'en fonction du véhicule, certaines combinaisons d'accessoires de toit ne sont pas possibles.
- Nous ne sommes pas responsables des modifications pouvant être apportées par nos fournisseurs, ni des erreurs typographiques survenues lors de l'édition des documents.
- Toute reproduction de texte ou de document, même partielle, est interdite.

CH - Prix indiqués en francs suisses. Les informations relatives au tarif sont celles disponibles au moment de l'impression. Les prix indiqués sont ceux conseillés par le constructeur et s'entendent départ usine. Carte grise et contrôle gaz en sus. Frais de transport depuis l'usine jusqu'au point de livraison concession : 1200,- CHF. Le présent tarif annule et remplace tous les tarifs précédemment édités. Valable pour une livraison à partir du 01.08.2024. Les prix peuvent varier en fonction de la date de livraison. Les prix s'entendent TTC et incluent la TVA actuellement en vigueur. Ils sont susceptibles d'être modifiés en cas de changement de législation. Nous ne sommes pas responsables des modifications pouvant être apportées par nos fournisseurs, ni des erreurs typographiques survenues lors de l'édition des documents.

Septembre 2024 – 09/24 - A2



Bürstner GmbH & Co. KG

Weststrasse 33

D-77694 Kehl

www.buerstner.com

faq.buerstner.com